

La stratégie de croissance de Boralex fait bondir ses résultats du premier trimestre

Montréal (Québec), le 11 mai 2011 – Boralex inc. (« Boralex » ou la « Société ») tire profit de sa stratégie d'expansion en enregistrant un bénéfice net de 7 M\$ (0,19 \$ par action) au premier trimestre de 2011 comparativement à 2 M\$ au premier trimestre de 2010, soit une hausse de 250 %.

(en millions de dollars, sauf les données par action)

	Trimestres terminés les	
	31 mars 2011	31 mars 2010
Produits de la vente d'énergie	82,0	51,0
BAIIA	37,8	17,8
Bénéfice net	7,0	2,0
par action (de base) en dollars	0,19 \$	0,05 \$
Marge brute d'autofinancement	24,1	14,5

Résultats trimestriels

« Les résultats du premier trimestre démontrent clairement l'impact positif de la plus récente stratégie d'expansion de Boralex » souligne monsieur Patrick Lemaire, président et chef de la direction de Boralex. L'augmentation de 132 % de la puissance installée éolienne de Boralex et l'acquisition de Fonds de revenu Boralex énergie (le « Fonds ») ont significativement contribué aux résultats financiers du premier trimestre 2011.

En effet, au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2011, les produits générés par la vente d'énergie ont totalisé 82 M\$, une augmentation de 61 % par rapport au même trimestre en 2010. L'ajout des dix centrales du Fonds a contribué à des produits additionnels de 30 M\$. Plus important encore, l'apport du Fonds, mais également les nouveaux sites éoliens de la Société, ont amené une augmentation 112 % du BAIIA, lequel se chiffre à 37,8 M\$ au premier trimestre de 2011. Le secteur éolien demeure le plus important générateur de BAIIA de Boralex. Compte tenu des projets éoliens en cours de développement, la contribution prépondérante de ce secteur à la rentabilité d'exploitation de Boralex est appelé à s'accroître au cours des prochaines années.

Qui plus est, l'acquisition du Fonds procure une plus grande stabilité des marges bénéficiaires et des flux de trésorerie. Au 31 mars 2011, la Société enregistre une augmentation de 66 % de sa marge brute d'autofinancement, lui assurant ainsi une flexibilité et une solidité financière pour sa croissance future.

Vision 2015

D'ailleurs, à la suite de l'expansion récente de son secteur éolien et de l'acquisition du Fonds, Boralex a rehaussé son profil et son positionnement en équilibrant l'apport de chacun de ses secteurs. La Société regroupe aujourd'hui environ 700 MW d'actifs de production d'énergie au Canada, aux États-Unis et en France, dont une part de 73 % assortie de contrats de vente d'électricité à long terme. Avec plus de 400 MW de projets actuellement en développement avec ses différents partenaires, tous dotés de contrats à long terme, l'objectif stratégique de Boralex de 1 000 MW de puissance en opération ou sous contrat est atteint. Ainsi, « Boralex s'est fixée un nouvel objectif : réunir une puissance assortie de contrats ou en exploitation de 1 500 MW d'ici 2015. Cette croissance se réalisera principalement en France et au Canada et ce, dans les secteurs éolien, solaire et à plus petite échelle, hydroélectrique » mentionne monsieur Lemaire.

Résultats sectoriels

Quant aux résultats spécifiques des différents secteurs, notons que ceux du secteur **éolien** ont été bonifiés par l'addition de 143 MW de nouveaux actifs depuis janvier 2010, dont 90 MW au Canada et 53 MW en France. Ainsi les produits trimestriels affichent une croissance de 61 %, les produits de vente d'énergie se chiffrant à 18,3 M\$ et le BAIIA à 15,1 M\$. Notons qu'au cours du premier trimestre, Boralex a vendu le projet éolien de Merlin-Buxton (Ontario) et ainsi réalisé un gain de 1,8 M\$. Cette décision a été jugée opportune compte tenu du faible potentiel de développement du site à la suite de changements structurels hors de notre contrôle. Également, une portion importante des travaux de construction des deux premiers parcs de la Seigneurie de Beaupré d'une puissance installée de 272 MW sera réalisée en 2011. En effet, les travaux de construction de plusieurs fondations et la majeure partie de ceux des routes ont débuté à la fin avril.

La performance du secteur **hydroélectrique** au premier trimestre de 2011 par rapport à la même période en 2010 reflète clairement l'un des principaux avantages qu'a procuré l'acquisition du Fonds. De fait, l'ajout de ces sept centrales hydroélectriques, a permis de quadrupler les produits de ce secteur pour atteindre 12,7 M\$, tandis que le BAIIA a presque quintuplé pour se chiffrer à 9,1 M\$. En février 2011, Boralex et Hydro-Québec se sont entendus pour renouveler le contrat de vente d'électricité de la centrale d'East Angus, au Québec, d'une puissance installée de 2 MW, pour une période additionnelle de 20 ans. Il s'agit du premier contrat à long terme de Boralex à avoir passé avec succès l'étape de la renégociation et du renouvellement avec Hydro-Québec.

Enfin, le secteur **thermique** à base de résidus de bois a réalisé des produits de 34,3 M\$ comparativement à 30,2 M\$ l'année précédente, en hausse de 13,6 %, tandis que son BAIIA a augmenté de 3 % pour se chiffrer à 10,3 M\$. Malgré la hausse de leur prix de vente moyen, les centrales américaines de Boralex ont continué de faire face à des conditions de marché difficiles. Fin février, Boralex a signé, pour une période de deux ans, un contrat de vente d'électricité de la centrale de Fort Fairfield (Maine). Par ailleurs, la centrale d'Ashland (Maine) a été fermée pour une période indéterminée. Cette décision s'inscrit dans la stratégie d'opération de la Société qui vise à réduire les coûts d'opération par une gestion responsable et à minimiser l'impact de la fragilité persistante du marché américain. Au Canada, Boralex s'attend au maintien, voire à une amélioration de la performance de la centrale de Senneterre grâce, notamment, aux investissements effectués pour sécuriser son approvisionnement en matières premières. Par ailleurs, la centrale de Dolbeau a été fermée tel que prévu en avril. La direction continue d'évaluer ses différents scénarios pour cette centrale.

Il est à noter qu'il s'agit des premiers états financiers de la Société préparés selon les normes internationales de l'information financière (IFRS).

À propos de Boralex

Boralex est une société productrice d'électricité vouée au développement et à l'exploitation de sites de production d'énergie renouvelable totalisant une puissance installée de 700 MW au Canada, dans le nord-est des États-Unis et en France. De plus, Boralex est engagée, seule ou avec ses partenaires européen et canadien, dans des projets énergétiques en développement représentant environ 400 MW additionnels. Employant près de 350 personnes, Boralex se distingue par son expertise diversifiée et sa solide expérience dans trois secteurs de production d'énergie – éolienne, hydroélectrique et thermique – et ajoutera un nouveau secteur à son portefeuille énergétique par la mise en service prochaine de son premier parc solaire. Les actions et les débentures convertibles de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole BLX et BLX.DB respectivement. Pour de plus amples renseignements, visitez www.boralex.com ou www.sedar.com.

Certaines déclarations contenues dans ce communiqué, incluant celles ayant trait aux résultats et au rendement pour des périodes futures, constituent des déclarations prospectives fondées sur des prévisions actuelles. L'exactitude de telles déclarations est sujette à un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'hypothèses pouvant occasionner une différence significative entre les résultats réels et ceux projetés, y compris, mais non de façon limitative, l'effet général des conditions économiques, l'augmentation des prix et la disponibilité des matières premières, les fluctuations de diverses devises et les prix de vente de l'électricité, la capacité de financement de la Société, les changements négatifs dans les conditions générales du marché et de l'industrie, ainsi que certains autres facteurs énumérés dans les documents déposés par la Société auprès de différentes commissions de valeurs mobilières.

Les extraits des états financiers inclus dans ce communiqué contiennent aussi certaines mesures financières non reconnues selon les IFRS. Afin d'évaluer la performance de ses actifs et de ses secteurs d'activités, la Société utilise le BAIIA et la marge brute d'autofinancement comme mesures de performance tel que défini dans les états financiers annexés au présent communiqué. Ces mesures ne sont pas conformes aux IFRS et n'ont pas de définition standard prescrite par les IFRS. Elles pourraient donc être différentes des mesures utilisées par d'autres entreprises mais portant un nom semblable.

– 30 –

Pour de plus amples renseignements :

Madame Patricia Lemaire
Directrice, affaires publiques et communications
Boralex inc.
(514) 985-1353
patricia.lemaire@boralex.com